

Séance du 7 juin 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; M. Ugalde à Mme Lauqué ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Bergé à M. Pallas ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Neys présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2015 – Budget annexe des parcs de stationnement.

L'exécution budgétaire 2015 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement *	5 157 000 €	4 140 988,03 €	
Dépenses d'investissement	2 837 000 €	1 078 188,98 €	1 245 000 €
Solde d'investissement		3 062 799,05 €	-1 245 000 €
Recettes d'exploitation	3 620 000 €	3 729 628,62 €	
Dépenses d'exploitation	3 620 000 €	3 403 213,37 €	
Résultat d'exploitation 2015		326 415,25 €	
Résultat antérieur reporté		10 848,97 €	
Résultat d'exploitation cumulé		337 264,22 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		3 400 063,27 €	

* y compris solde reporté 2014

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 3,4 M€, en baisse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent. Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 824 K€ (- 3 %)
- charges de personnel : 1 063 K€ (0 %)
- frais financiers : 223 K€ (- 6 %)
- dotations aux amortissements et provisions : 1 282 K€ (- 2 %).

La maîtrise des charges d'exploitation constatée en 2014 se poursuit dans la mesure où les dépenses réelles (hors dotations aux amortissements des immobilisations) diminuent de 2 %.

Les recettes d'exploitation représentent 3,73 M€, en hausse de 7 % par rapport à 2014. Le produit des droits de stationnement proprement dits s'élève à 3,1 M€ contre 2,9 M€ en 2014 en raison de la revalorisation tarifaire intervenue au second semestre 2015. La section de fonctionnement dégage ainsi un résultat excédentaire de 337 K€ contre 11 K€ en 2014.

En section d'investissement, les dépenses d'équipement se limitent à 66 K€ ; elles correspondent à l'achat de matériel péager pour 29 K€ et à divers travaux sur les parcs bâtis et à enclos (principalement Paulmy) pour 37 K€. Comme pour les exercices précédents, les dépenses d'investissement ont été entièrement autofinancées, le produit des amendes de police représentant à lui seul 1,7 M€.

La section d'investissement fait ainsi apparaître un solde positif de 3,1 M€, qui permettra d'autofinancer les prochains investissements de ce budget.

Aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté, la dette de ce budget annexe poursuit sa baisse pour atteindre 5,4 M€ à la clôture de l'exercice contre 5,8 M€ fin 2014. La capacité d'autofinancement brute atteint 985 K€, en hausse par rapport à 2014 (747 K€). La conjugaison de ces deux facteurs se traduit par une nette amélioration du ratio de désendettement de ce budget annexe, soit 5,5 années contre 7,8 en 2014.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2015 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme Durruty.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas ne prennent pas part au vote.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.